

Délibération du Conseil municipal n° 036/2024

Le cinq avril deux-mille-vingt-quatre, le Conseil municipal de la commune de Saint-Martin d'Uriage, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Gérald Giraud, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le vingt-neuf mars deux-mille-vingt-quatre.

Présents : Gérald Giraud, Cécile Conry, Hubert Jeanson, Michel Deridder, Claudine Chassagne, Jean-Charles Congard, Renée-Claire Mancret, Roberte Pelletier, François Bernigaud, Didier Bouvard, Gilles Duvert, Marie-Paule Balicco, Isabelle Gloux, Françoise Berthoud, Frédéric Jarry, Brigitte Dulong, Laurent Robert, Jacqueline Baret.

Pouvoirs : Peggy Briand à Gilles Duvert, Jean-Marc Abramowitch à Hubert Jeanson, Arnaud Callec à Cécile Conry, Gabriel Gandini à Jean-Charles Congard, Florence Boullen à Brigitte Dulong, Juliette Blanchet à Michel Deridder.

Absents : Estelle Gignoux, Beate Bersch, Frédéric Cuchet, Mathieu Kuntz.

Attribution de financement dans le cadre du dispositif « Pass'jeunes citoyens »

Frédéric Jarry, conseiller municipal à la jeunesse présente au Conseil municipal le dispositif « Pass'jeunes citoyens ». Le public visé devra correspondre aux critères suivants :

- avoir un projet personnel ou professionnel
- avoir entre 10 et 25 ans,
- résider sur la commune,
- œuvrer à la vie de la commune en réalisant au moins 2 actions citoyennes, au sein des structures municipales ou auprès des associations de la commune, parmi les 4 thématiques suivantes :
 - La solidarité,
 - L'environnement,
 - La prévention,
 - Le patrimoine,

En échange de cette participation, la commune s'engage à financer une partie des projets à hauteur de 50 à 100€.

Les jeunes montent leur dossier seuls (ou peuvent demander de l'aide aux animateurs du service jeunesse) et le présentent devant un jury composé de techniciens du Pôle Éducation Enfance Jeunesse et d'élus de la commission éducation, enfance, jeunesse.

Ce dispositif permet une mise en œuvre des objectifs du projet éducatif territorial (PEdT) de la commune suivants :

- donner aux jeunes les moyens et les occasions de devenir des citoyens à part entière, libres et actifs. Le Pass'jeunes citoyens a la volonté d'intégrer des jeunes dans la vie de la commune en les impliquant, les responsabilisant afin de développer leur autonomie.
- aller dans le sens de l'apprentissage et de l'exercice de la citoyenneté en favorisant le prolongement des compétences individuelles vers une dynamique collective, avec une volonté de développement social, environnemental, de solidarité, de prévention et de préservation du patrimoine.

Lors d'un jury composé du coordinateur Jeunesse et de 3 élus de la commission éducation, enfance, jeunesse réunie le 3 février 2024, neuf jeunes âgés de 10 à 25 ans, habitant Saint-Martin d'Uriage, ont présenté leurs actions et leurs projets :

SPINELLI Andéol, pour :

- ses actions : Carte solidaire / Participation au chantier participatif à la ferme de Loutas.
- son projet : Participation à des activités du PIAJ.

DEVISSE-MATHY Zacharie, pour :

- ses actions : Participation au nettoyage de printemps 2023 / Participation à la fresque du climat / Formation au PSC1 / Protection des grenouilles / Organisation d'Uria'jeux.
- son projet : Financement de matériel de tennis de table pour les entraînements et les compétitions (joue au club de Saint-Martin d'Uriage).

DEVISSE-MATHY Zabou, pour :

- ses actions : Participation au nettoyage de printemps 2023 / Fresque du climat / Participation au projet PIAJ Info Délire (reportage sur le PIAJ).
- son projet : Financement de matériel de dessin (Posca, crayon de couleurs, feutres à alcool, peinture, toiles, carnet à dessins).

GIGNOUX Anaëlle, pour :

- ses actions : Participation à la fresque du climat / Organisation de 3 collectes pour les restos du cœur et 1 collecte pour la banque alimentaire / Tenue d'un stand au marché de Noël pour présenter le dispositif Pass'jeunes Citoyens / Participation au chantier participatif à la ferme de Loutas : plantation d'une haie
- ses projets : Financement BAFA / Acheter des caméras et du matériel pour observer et préserver la faune et la flore

POITEVIN Gabrielle, pour :

- ses actions : Participation à la fresque du climat / Participation pour les collectes des restos du cœur et de la banque alimentaire / Tenue d'un stand au marché de Noël pour présenter le dispositif Pass'jeunes Citoyens.
- son projet : Financement BAFA

THIBERT Philéas, pour :

- ses actions : Fresque du climat / Participation à 3 collectes des restos du cœur et 1 collecte de la banque alimentaire / Tenue d'un stand au marché de Noël pour présenter le dispositif Pass'jeunes Citoyens / Participation au chantier participatif à la ferme de Loutas : plantation d'une haie
- son projet : Acheter des pièges photographiques pour observer et protéger la nature qui le passionne.

BROCA Julien, pour :

- ses actions : Participation à 1 collecte des restos du cœur / SNU / Formation au PSC1
- son projet : Financement du code pour son permis / Financement BAFA

CHARBONNEL Ethan, pour :

- ses actions : Participation à la fresque du climat / Formation au PSC1 / Cartes solidaires
- son projet : Financement raquette de tennis

BROCA Hugo, pour

- ses actions : Participation à la fresque du climat / Formation au PSC1 / Participation au projet de l'enseigne du PIAJ
- son projet : achat de matériel informatique pour les études

Vu l'avis favorable de la commission éducation, enfance, jeunesse du 12 mars 2024 de soutenir les différents projets,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une aide de :

- 50 € à SPINELLI Andéol
- 100 € à DEVISSE-MATHY Zacharie
- 100 € à DEVISSE-MATHY Zabou
- 100 € à GIGNOUX Anaëlle

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 038-213804222-20240405-DEL0362024-DE



- 100 € à POITEVIN Gabrielle
- 100 € à THIBERT Philéas
- 100 € à BROCA Julien
- 50 € à CHARBONNEL Ethan
- 50 € à BROCA Hugo

Ainsi fait et délibéré le cinq avril deux-mille-vingt-quatre et ont signé les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Nombre de conseillers en exercice : 28

Présents : 18, absents : 4, votants : 24 (6 pouvoirs)

Certifié exécutoire en raison de sa télétransmission
en Préfecture et de sa publication le : 11/04/2024
Le Maire, Gérald Giraud



Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID : 038-213804222-20240405-DEL0362024-DE